

PabuInfos

N° 60

Janvier 2021

Le magazine municipal de la ville de Pabu www.ville-pabu.fr



Quartier de la Poterie

Nous vous souhaitons
une bonne et heureuse
année 2021 !

PORTRAITS D'ÉLUS 04

GESTION DU CONFINEMENT 06

HISTOIRE D'UN QUARTIER : LA POTERIE 14

NOS ASSOCIATIONS 19





CHAUFFAGE (fioul, gaz, bois)

POMPES À CHALEURS (géothermie & aérothermie)

SOLAIRE - POÊLES - SDB - ÉLECTRICITÉ



Service
d'entretien et de
dépannage



02 96 21 18 99



argoatsolutionsenergies@gmail.com

www.argoat-solutions-energies.fr



**Installation
Dépannage
Plomberie
Chauffage
Ramonage
Entretien
Salle de bains**

7 Rue Léon Blum - PABU



www.plomberie-chauffage-guingamp.fr

02 96 44 08 03



**SUR LE TERRAIN, ET À VOS
CÔTÉS, C'EST LÀ QUE NOUS
ASSURONS LA VRAIE VIE !**

**VOTRE AGENCE
6 PL DU CHAMP AU ROY
22200 GUINGAMP
02 96 43 76 76**



Coût d'un appel local
ou gratuit selon
votre abonnement

groupama.fr



Groupama
la vraie vie s'assure ici

Calor Régionale d'Assurances Mutuelles Agraires Bretagne Pays de la Loire - Entrepris régie par le Code des assurances. Crédit photo : Bruno de Hoger.

AMBULANCES - VSL

**TOUTES
DISTANCES**

Transport adapté
aux personnes
à mobilité réduite



TAXI

Communes de stationnement PLOUMAGOAR et BRINGOLO

*** SALOMON**

02 96 21 33 32 • 07 86 48 19 25

42, rue de Bellevue • PLOUMAGOAR

Sommaire

Éditorial..... 3

Ma commune..... 4

- Portrait de deux nouveaux élus :
Aurore Briand et Philippe Gac
- La mairie à l'heure du confinement
- Les services techniques
- Un label au Grand Kermin
- Travaux en cours
- Service civique
- L'Echo Lié du Croissant

Culture et loisirs..... 13

- Parcours de pêche à Milin Kerhé
- Histoire d'un quartier : La Poterie
- Le P.D.I.P.R
- Les oiseaux de Pabu
- Médiathèque

Associations..... 19

- F.N.A.C.A. - Témoignage Yves Tréhiou
- Amicale Laique
- Rando Pabu
- Club des Ajoncs d'or

Calendrier des manifestations 2021 21

Infos : se former en alternance 22

Expression de la minorité..... 22

Jeu

Mots croisés..... 23

Nous traiterons dans chaque bulletin l'histoire et l'actualité d'un quartier pabuais. Si vous souhaitez participer, témoigner, diffuser une photo ancienne, contactez-nous :

Communication@pabu.bzh
Ou elections@pabu.bzh

Le prochain quartier : l'Alouette.

Diffusion :

Mairie de Pabu, rue de la Mairie,
22200 Pabu
Tél. 02 96 40 68 90 - Fax 02 96 40 68 99

Directeur de la publication :

Pierre Salliou

Responsable de la rédaction :

François-Xavier Le Baquer

Comité de rédaction :

Nadine Le Moigne, Soizic Thos

Ont également participé à ce numéro :

Denise Thomas, Margareth
et Jonathan Low, Anthony Simon

Photos : Mairie de Pabu - Freepik



www.edipublic.com

L'AGENCE DE COMMUNICATION
DES COLLECTIVITÉS

CONCEPTION • GRAPHISME
RÉGIE PUBLICITAIRE • IMPRESSION

EdiPublic (groupe IB Médias)

33 av. des Temps Modernes
86360 Chasseneuil (Futuroscopel)

05 49 01 44 11

Plusieurs agences en France



PEFC™ 10-31-1980



Document imprimé en CEE : 390 707 594 RCS

Édito



Une bonne année... malgré tout...

À l'heure où nous écrivons ces lignes, bien malin celui qui est capable de prédire l'avenir, et de nous annoncer quelle sera la situation sanitaire et économique lorsque vous lirez le 60^e numéro de Pabu Infos... En effet, en ce

11 novembre 2020, nous sommes en plein confinement, avec une avalanche de nouveaux chiffres, toujours plus inquiétants les uns que les autres : Nouvelles contaminations, nouveaux décès, augmentation du nombre de chômeurs, grosses difficultés pour les commerces jugés « non essentiels ».

Cette crise sanitaire et économique sans précédent, a et aura des conséquences durables.

Aujourd'hui, en France, 8 millions de personnes soit 12 % de la population doivent recourir à des distributions alimentaires pour se nourrir.

Aujourd'hui, près de nous, des mères et des pères de famille, suite à la crise et au manque de moyens financiers, doivent choisir entre régler la facture de chauffage et aller chez le dentiste, entre remplacer les baskets devenues trop petites du grand frère et le manteau de la petite sœur.

Des étudiants privés de petits boulots, ne peuvent plus remplir leur frigo et accéder aux loisirs de leur âge.

Certaines personnes ne disposent que de 2 à 9 € par jour pour se nourrir, s'habiller, se laver...

Il nous paraît nécessaire de repenser notre système, pour permettre à chacun, quelles que soient sa naissance et la fortune de ses parents, d'avoir un revenu digne pour vivre...

Sur ces considérations, qui à notre avis, méritent réflexion, il est de notre devoir de continuer à avancer nos projets et donc de rester résolument optimistes.

C'est la raison pour laquelle, nous tenons à vous souhaiter à chacune et chacun d'entre vous, une très Bonne Année 2021.

Concernant les investissements de notre commune, au service de nos concitoyens, nous avons :

- refait le revêtement de la chaussée de Munehorre à la Villeneuve, avec une signalétique routière réservant une voie de circulation aux cyclistes ;
- effectué l'ensemble des travaux de viabilisation du lotissement des 3 Frères Henry, qui comprendra 35 lots et 8 logements sociaux.

Pour ce qui est des projets 2021, nous envisageons :

- le renouvellement du parc informatique de la Mairie,
- de travailler sur 2 grands programmes routiers, à savoir :
 - la création d'une liaison douce en association avec la commune de Saint-Agathon, du nouveau rond-point de Saint-Loup au rond-point d'Intermarché ;
 - Le renouvellement de la chaussée et des trottoirs de la rue de l'Armor.

Bien entendu nous n'oublions pas nos anciens qui, privés du repas traditionnel du 11 novembre, à qui nous proposerons, dès que les conditions le permettront, un repas par petits groupes, dans l'un des deux restaurants de la commune.

Alors, encore une fois, Bonne Année à tous, en sachant que nous resterons toujours à votre écoute.

Le Maire, Pierre Salliou

La crise sanitaire ne nous a pas permis, cette année, d'organiser la cérémonie des vœux de façon traditionnelle. C'est pourquoi, nous vous présentons nos vœux sur le site Internet www.ville-pabu.fr et sur notre application smartphone (conf.p.19).

Portrait : Aurore Briand, nouvelle élue

J'ai trente-six ans et je suis née à Paimpol. J'ai habité quelque temps au Merzer avant de partir en région parisienne où j'ai vécu toute mon adolescence.

De retour en Bretagne, j'ai effectué mes études à Rennes pour décrocher un D.U.T. carrières sociales, option animation socio-culturelle puis une licence sciences de l'éducation à Villejean.

J'ai un petit garçon qui a sept ans, qui est scolarisé à l'école du bourg et depuis quatre ans, je suis Pabuaise.



Pabu Infos : Pourquoi Pabu ?

Aurore : L'école bilingue a été notre coup de cœur. Nous sommes attachés à la culture bretonne. Mon fils s'y plaît, c'est une petite école dans laquelle tous les enfants se connaissent, de la petite enfance au CM2. J'ai d'ailleurs rapidement intégré l'association des parents d'élèves, ce qui m'a permis d'être proche de mon fils.

Pabu Infos : Et qu'est-ce qui vous plaît à Pabu ?

Aurore : C'est vivant, ce n'est pas une grosse ville et nous sommes près de Guingamp. C'est une commune où se créent des dynamiques dans un environnement privilégié. Le parc du centre bourg est agréable. À Pabu, on se sent en sécurité et je me suis sentie bien intégrée dans mon quartier. C'est une petite commune qui a du potentiel et qui peut encore se développer.

Pabu Infos : Quel a été votre parcours professionnel ?

Aurore : J'ai tout d'abord été animatrice puis j'ai eu la chance de devenir formatrice durant une dizaine d'années à Morlaix dans l'association ASKORIA, une association qui prépare le B.P.J.E.P.S. (Brevet Professionnel Jeunesse Education Populaire et des Sports).

Durant toutes ces années, j'ai eu vraiment plaisir à transmettre mon métier aux plus jeunes. J'ai terminé mon parcours à ASKORIA comme responsable de formation où j'ai pu développer une option ingénierie.

Pabu Infos : Et pourquoi vous êtes-vous engagée dans la vie municipale ?

Aurore : Je ne me serais pas portée candidate spontanément mais j'ai saisi l'occasion de le faire. J'avais envie de partager une expérience, servir ma commune. Dans mon milieu professionnel, je porte des valeurs que je souhaitais également exprimer au niveau municipal en tant qu'élue. Je suis en effet très axée sur la participation citoyenne.

Pabu Infos : Vous faites partie de quelles commissions ?

Aurore : Je suis membre de la commission des affaires scolaires, de la vie associative et sportive, du contrôle des listes électorales et de la commission municipale des enfants.

Dans cette dernière commission, nous nous sommes partagés les écoles afin de présenter aux enfants le conseil municipal. J'ai donc été à l'école du bourg leur expliquer le fonctionnement d'un conseil et enregistrer quelques candidatures aux futures élections tout en leur

expliquant qu'ils ne pourront pas être tous retenus.

Nous avons en projet l'installation de nos jeunes élus puis nous leur proposerons d'organiser, par exemple, une collecte de jouets et bien sûr, nous écouterons leurs souhaits sur les projets à venir.

J'apprécie cette commission car nous sommes dans le partage et l'échange. Il ne s'agit pas de déconstruire ce qui a été fait mais au contraire d'avoir un regard neuf pour être force de proposition. Chacun se respecte et ça c'est chouette.

En petit comité, il est plus facile pour une nouvelle élue de faire sa place, que dans le conseil municipal.

Je représente également la municipalité de Pabu au conseil d'administration du foyer des jeunes travailleurs.

Pabu Infos : Vous êtes également membre des affaires scolaires ?

Aurore : C'est tout nouveau pour moi mais j'aimerais organiser des projets communs entre les deux écoles.

En tant que nouvelle élue, j'ai plaisir à porter un nouveau regard sur la commune, partager des projets, rencontrer des personnes qui ont un autre regard et des idées différentes.

La rédaction

Portrait : Philippe Gac, nouvel élu

Je suis né le 5 novembre 1962 à Guingamp. Mes parents, natifs de Gurunhuel étaient agriculteurs à Bourbriac où j'ai effectué ma scolarité dans l'enseignement public. Je suis parti ensuite en formation technique professionnelle à Lamballe puis à Saint-Brieuc.

Mes ennuis de santé apparus à l'âge de seize ans m'ont contraint d'envisager une reconversion que j'ai orienté, sur conseil de l'A.F.M. vers la comptabilité. Après un CAP et un BEP au lycée Jean Moulin à Saint-Brieuc, j'ai passé un bac G2 au lycée Notre-Dame à Guingamp. C'est dans cet établissement que j'ai fait la connaissance de Marcel Le Foll, actuel adjoint aux finances de la mairie de Pabu.

Diplôme en poche, j'ai travaillé dans un cabinet comptable à Saint-Brieuc puis à la coopérative des éleveurs bretons à Guingamp, enfin durant dix ans à la polyclinique d'Armor et d'Argoat où j'étais attaché de direction.



Pabu Infos : **Vous connaissez le maire, Pierre Salliou depuis longtemps.**

Philippe : Oui, je le connais depuis vingt-six ans. Nous nous sommes rencontrés dans le cadre du Téléthon organisé en 1994 au lycée du Restmeur où il était directeur. J'étais alors le représentant de l'A.F.M. sur l'arrondissement de Guingamp. Et puis, il m'a demandé de constituer un dossier sur la mobilité dans notre commune.

Pabu Infos : **Ce fut le déclin pour une candidature aux municipales 2020 ?**

Philippe : Oui, bien sûr, un lien qui nous unit de longue date, son bilan et celui de ses équipes successives. Je voulais d'autre part découvrir l'envers du décor.

Pabu Infos : **Alors justement, que pouvez-vous nous dire aujourd'hui sur cet envers du décor ?**

Philippe : Les délais de mise en chantier m'ont surpris. Je n'imaginais pas des délais aussi longs. Il faut partir à la chasse aux subventions afin de limiter l'endettement communal et maîtriser la fiscalité locale. Par contre, en tant qu'élu, j'aime le contact avec les Pabuais,

écouter leurs doléances et contribuer à améliorer leur cadre de vie.

Pabu Infos : **Concrètement ?**

Philippe : J'ai été récemment sollicité par des habitants retraités de mon quartier pour aménager deux bancs sur leur circuit de promenade. J'ai immédiatement sollicité un adjoint qui a jugé la demande recevable et fait le nécessaire en moins de dix jours. Depuis, j'ai eu la surprise de constater que ces bancs étaient souvent occupés par des plus anciens mais également par des plus jeunes.

Pabu Infos : **Vous êtes membre de quelles commissions municipales ?**

Philippe : Je fais partie des commissions Mobilité - Sécurité - Voies piétonnières - Pistes cyclables, Médiation, Communication et Culture ainsi que Voirie. À l'avenir, nous devons aussi intégrer la place du vélo dans nos mobilités.

Pabu Infos : **Si vous aviez un projet à cœur de mener à bien, quel serait-il ?**

Philippe : J'aimerais créer une dynamique inter-communale avec les communes voisines pour assurer l'interconnexion des liaisons douces et des pistes cyclables.

Pabu Infos : **Vous suivrez donc le projet engagé entre Pabu et Saint-Agathon ?**

Philippe : Oui, je serai pleinement acteur de ce dossier. De même, j'aimerais poursuivre l'aménagement des berges du Trieux afin qu'elles soient accessibles à tous. Enfin, je suis attaché à la reconstruction des haies bocagères pour fixer la biodiversité, protéger les bovins, ovins, caprins et équidés, limiter l'érosion des sols, préserver la qualité de l'eau tout en tenant compte des besoins des agriculteurs pour exercer leur profession dans les meilleures conditions.

Un travail de mémoire

Pabu Infos : Durant le confinement, le maire vous a demandé de constituer un dossier sur la guerre 14-18

Philippe : J'ai réalisé ce travail sous forme de livre en rappelant le contexte qui a favorisé le déclenchement de ce conflit et présenté tous les soldats pabuais morts pour la France.

Je me suis appuyé sur les archives départementales et municipales ainsi que le site Mémoire des hommes. Tout ce travail est déposé aux archives de notre commune.

La rédaction

La mairie à l'heure du confinement

1^{er} jour du confinement... Vendredi 30 octobre 2020.

Comme tous les jours, le directeur général des services Yvon Le Guichard est sur le pont entre 7h30 et 7h45.

Yvon : C'est en effet le seul moment où je peux travailler tranquillement.

Car une heure plus tard, et particulièrement en ce premier jour de confinement, les coups de téléphone, les sonneries du portable et les nombreuses sollicitations s'enchaînent...

Une rentrée scolaire bousculée

Yvon : J'ai rendez-vous avec les deux directrices cet après-midi, le bureau se réunira lundi comme convenu.

Pabu Infos : Comment s'est passée cette première journée de confinement ?

Yvon : Les annonces tombent les unes après les autres, les problématiques s'additionnent. La plus grande difficulté ce matin, c'était de pouvoir ordonner son travail et de faire en sorte de ne rien oublier. Et là, il est plus de midi et je suis encore en train de passer des coups de fil parce que lundi prochain il faut qu'on soit prêt à accueillir les enfants. C'est la priorité de cette journée, les accueillir dans les conditions dans lesquelles on doit les recevoir, c'est-à-dire en respectant le protocole sanitaire de la façon la plus exemplaire qui soit. Bien évidemment, tout cela va se faire avec le concours de nos équipes que je suis en train



Yvon Le Guichard

de relancer en adaptant leurs plannings. Cela se fait sur la base du volontariat parce que chacun a bien compris que la situation était particulière. Les directrices d'école mettent en place un protocole spécifique en hommage à Samuel Paty, ce qui nous amène à prendre

en compte et en charge des situations nouvelles. La problématique pour moi est très claire.

Je pense que j'y arriverai, car on a un personnel qui répond plus que positivement aux différentes sujétions qui leur sont soumises.

J+4 Le maire réunit quelques élus pour un bureau municipal exceptionnel consacré aux dossiers importants en cours et évoquer les mesures à prendre. Denise Thomas, adjointe à l'action sociale et aux solidarités annonce au bureau qu'elle va réactiver l'équipe d'élus, chargée de reprendre contact avec les personnes isolées de la commune.



Yvon Le Guichard et une stagiaire

Yvon : Les réunions se succèdent pour mettre en place les dispositifs décidés par le préfet et ceux pris par le bureau municipal. Toutes ces directives sont applicables immédiatement et demandent la mobilisation de toutes les équipes.

La journée s'annonce chargée : des entretiens, la rédaction du compte-rendu du bureau de la veille, les échanges avec monsieur le Maire et les élus, les dossiers administratifs en cours et les arrêtés à préparer. C'est aussi sans compter sur le tout-venant, bref, la fonction demande de la zénitude, un esprit de synthèse, de l'organisation et beaucoup de patience.

La mairie à l'heure du confinement (suite)

J+10 Communication auprès des personnes isolées

Les douze élus et membres du C.C.A.S. qui constituent l'équipe de Denise Thomas sont mobilisés depuis déjà quelques jours et prennent contact avec les 200 Pabuaises et Pabuais recensés. Selon Denise, ses interlocuteurs, ravis d'un appel téléphonique, déclarent se débrouiller seuls pour l'instant. L'inquiétude sur l'avenir est cependant plus marquée que lors du premier confinement et une prolongation durant le mois de décembre, voire durant les fêtes de Noël est dans toutes les conversations.

J+13 La médiathèque lance son drive

Afin de ne pas laisser les fidèles lecteurs pabuais sans la moindre ligne à lire, l'équipe de la médiathèque a mis en place un « **cliquer Collecter** » ; les ouvrages sont sélectionnés via le site Internet de la médiathèque, puis chacun prend rendez-vous pour récupérer sa commande à la médiathèque. Les lecteurs apprécient.



Retrait des livres à la médiathèque



J+14 - 11 novembre Une cérémonie en ligne pour être vue par le plus grand nombre.

Le contexte sanitaire ne nous permettait pas de réunir toutes celles et tous ceux qui souhaitaient assister à cette cérémonie du souvenir.

La commission communication assistée de Soizic Thos, responsable de la communication (*photo ci-contre*) s'est mobilisée pour réaliser, dès le lendemain, une vidéo de 3 minutes diffusée sur le site et l'application smartphone de la mairie de Pabu. Un mode de communication qui pourrait se renouveler dans les prochains mois.

J+23 Un second confinement différent du premier

Pabu Infos : Le deuxième confinement est-il différent du premier ?

Yvon Le Guichard : La différence majeure dans le fonctionnement de nos services se manifeste au niveau des écoles qui accueillent les élèves, ce qui n'était pas du tout le cas lors du premier confinement. L'ensemble de la collectivité fonctionne. Il est clair qu'aujourd'hui la commune revit comme avant le premier confinement. Les voitures circulent, le parking qui était désert au printemps dernier est à nouveau occupé et de mon bureau, j'assiste tous les jours

aux allers et retours des parents qui déposent et viennent chercher leurs enfants à l'école du bourg. Nos services fonctionnent normalement car tous nos partenaires travaillent également. Nous n'avons plus ce sentiment de confinés. Par contre, aujourd'hui, quiconque entre à la mairie est masqué, la distanciation est rentrée dans nos mœurs y compris en interne.

Pabu Infos : Le contexte sanitaire actuel perturbe-t-il l'organisation des équipes ?

Yvon : C'est surtout au niveau des écoles que nous constatons le plus

de perturbations. Nos personnels sont obligés de mettre en place les protocoles d'usage, ce qui entraîne des contraintes supplémentaires. Ils n'ont plus la faculté d'exercer leur métier comme ils le pratiquaient auparavant, au plus près des enfants, et vivent comme beaucoup, dans un contexte anxiogène.

Plus que jamais, il nous faut travailler ce partenariat équipe éducative et périscolaire. Cette collaboration est très fructueuse et porteuse en termes de relations futures.

La rédaction

Les services techniques

Les services techniques regroupent l'ensemble des services et des moyens permettant d'effectuer l'entretien du patrimoine communal.

Chaque jour, vous les rencontrez ou croisez dans leurs fonctions. Les services techniques sont avant tout un service public destiné à améliorer le cadre de vie des habitants de la commune. Ils contribuent directement à rendre notre ville plus belle, plus propre, plus pratique.

Les services techniques sont en charge du bon fonctionnement du domaine public. Ils sont composés de 5 agents (Jérôme Lostys, Goulven Le Roux, Philippe Lobry, Frédéric Parizot et Gabriel Berthou) et 3 contractuels (Jean-Marie Cocguen, Maxime Le Vey et Florian Sauvage) qui organisent et animent le travail qui est réparti dans 4 grands domaines : la voirie, les espaces verts, les bâtiments communaux et manifestations communales et associatives.



Frédéric Parizot, Goulven Le Roux, Philippe Lobry, Maxime Le Vey, Jérôme Lostys

Jérôme Lostys, responsable des services techniques

Encadre les agents placés sous sa responsabilité, pilote les projets techniques, gère le patrimoine bâti et matériel de la commune, planifie, coordonne et anime l'ensemble des services techniques.

Il intervient dans tous les domaines.

Il est le relais entre les élus et les agents.

Goulven Le Roux Voirie - Espaces verts - Bâtiments

Est en charge de l'exécution de divers travaux d'entretien, de réparation des voies et des espaces publics.

Il répare et entretient le matériel et le réseau d'eau pluviale, participe à la création et à l'entretien des espaces verts et des bâtiments.

Maxime Le Vey

Employé plus spécialement aux espaces verts, il pallie les absences des personnels des services techniques et renforce les équipes en période d'accroissement d'activité.

Philippe Lobry

Espaces verts - Bâtiments communaux - manifestations - voirie

Est responsable de la gestion des espaces verts et sportifs, du traçage des terrains de foot et de la salle des fêtes. Il participe à la voirie, peinture routière et à la création d'espaces verts. Il entretient les locaux et le cimetière.

Frédéric Parizot

Gestion des bâtiments communaux

Exécute des travaux d'entretien et de maintenance, remet en état et aux normes les installations, les matériels et les réseaux. Il gère les agents de contrôle technique, aménage l'intérieur des bâtiments, installe les équipements techniques, réalise les travaux de finition et de décoration. Il gère et suit les approvisionnements en consommables et matériaux nécessaires aux différents travaux prévus. Il entretient les outils et les engins.

Gabriel Berthou

Espaces verts - Manifestations

Est en charge de la surveillance et de la gestion des points propres, de la tonte des espaces verts et de la mise en place du fleurissement.

Il entretient les locaux et le cimetière. Il participe à la voirie et à la création d'espaces verts.

Jean-Marie Cocguen et Florian Sauvage

Dans le cadre d'une convention passée avec Cap Emploi, Jean-Marie Cocguen exerce dans la collectivité depuis mars 2020. Titulaire d'un diplôme de technicien ornements paysagers, il apporte toutes ses compétences dans le cadre du service entretien des espaces verts et fleurissement.



Jean-Marie Cocguen, Gaby Berthou et Florian Sauvage

Par ailleurs, sensible aux difficultés actuelles rencontrées par les jeunes en recherche de lieu de formation, la commune a recruté, dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, un jeune Pabuais, Florian Sauvage, afin de l'accompagner sur une période de 2 ans, dans sa formation CAPA jardinier paysager au CFA de Merdrignac.

La polyvalence des agents est une force. Elle leur permet d'intervenir en soutien de leurs collègues dans tous les domaines et en toutes circonstances (urgences liées aux conditions climatiques et/ou événements exceptionnels).

Soizic Thos
Responsable de la communication

Un label au Grand Kermin

Le Grand Kermin, 1^{re} ferme des Côtes d'Armor bio et « Haute Valeur Environnementale »



Toutes nos félicitations...

Monsieur et Madame Duvert qui exploitent la ferme du Grand Kermin à Pabu labellisée en agriculture biologique depuis bientôt 25 ans, viennent d'obtenir le label « Haute Valeur Environnementale » du Ministère de l'Agriculture récompensant ainsi leur engagement et leur excellence environnementale : respect de l'éco-système, biodiversité paysagère, diversité des espèces végétales cultivées, et diversité des espèces animales.

Ce label représente le fruit d'un travail et d'un engagement pour une agriculture durable et respectueuse de l'environnement garantissant notamment l'absence de produits chimiques de synthèse et d'OGM...

Au Grand Kermin, on insiste beaucoup sur le maintien et la préservation des haies et talus, des alignements d'arbres, tourbières, murets, bosquets. On y cultive six espèces végétales. Quatre espèces animales sont élevées.

M. et Mme Duvert, qui pratiquent la vente directe au Grand Kermin, remercient vivement leur clientèle pour leur fidélité et leurs encouragements. Ils tiennent à souligner, que cette clientèle, doit être très largement associée à l'obtention du label « Haute Valeur Environnementale ».

À noter que la ferme du Grand Kermin, est la première ferme des Côtes d'Armor « bio et Haute Valeur Environnementale ».

La rédaction

Les travaux

Enrobé de la route menant de la D787 à La Villeneuve

Pierre Salliou, maire, François Le Bras, adjoint aux travaux et Marcel Le Foll, adjoint aux finances ont réceptionné le 10 novembre les travaux réalisés entre la départementale 787 et La Villeneuve sur 1,5 kilomètre en présence de Julien Stéphan, responsable voirie à GPA et de Cédric Lintanf, conducteur de travaux de la société Colas.

Le coût total de cette opération s'élève à 125 500 € TTC.



Une voie douce entre Pabu et Saint-Agathon



Une réunion avec les différentes parties prenantes à cette démarche s'est tenue à la mairie de Pabu le 6 octobre, et a acté la volonté commune des élus de St-Agathon et de Pabu de faire aboutir ce dossier. Un rendez-vous est d'ores et déjà programmé début janvier en présence de la DDTM et de l'ADAC 22 pour en définir les contours.

Le projet d'extension du marché bio

Le dossier suit son cours. Eric Boyer, délégué à l'artisanat, au commerce et aux nouvelles technologies et François Le Bras, adjoint aux travaux ont rencontré les représentants de l'antenne de la Protection Civile du pays de Guingamp afin d'échanger sur une éventuelle location de l'un des locaux qui sera proposé par la commune.



Protection civile

Le Lotissement des Trois Frères Henry

Ce projet suscite un franc succès auprès des particuliers puisque 28 lots sont actuellement pré-réservés. D'ores et déjà, des ventes ont été engagées et les premiers permis de construire devraient être accordés courant 2021. Son emplacement et la proximité des services répondent indéniablement aux attentes de notre population.

Un contrat de mission de service civique

Le conseil municipal a validé le 19 octobre dernier le recrutement d'une jeune fille dans le cadre d'un contrat d'engagement de service civique, à l'école du Croissant.

Le Service Civique, proposé aux jeunes de 16 à 25 ans est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, sans condition de diplôme. Les savoirs-être et la motivation en sont les principaux critères de sélection.

École du Croissant

Amber



Amber est née en Angleterre. Sa mère est Française et son père Anglais. Elle est arrivée en France en 2007 où elle a fait toute sa scolarité, de l'école primaire jusqu'au lycée. Après une année de faculté où elle ne trouve pas sa voie, elle décroche des petits boulots jusqu'à janvier dernier où elle signe un contrat de travail dans l'école de sa sœur, l'école primaire Saint-Léonard. C'est le déclic ! Durant le confinement, Amber s'occupe particulièrement des enfants dont les parents travaillent. Suite à cette première expérience réussie en milieu scolaire, Amber prend contact avec la mission locale qui lui propose cette mission de service civique à l'école du Croissant.

Amber : J'aime bien le contact avec les enfants et j'ai été très bien accueillie. J'ai démarré ici le 1^{er} octobre et ça se passe plutôt bien, j'aime bien l'ambiance, c'est super. Oui, je pense continuer dans le même domaine et pourquoi pas reprendre des études pour devenir éducatrice mais je dois y réfléchir.

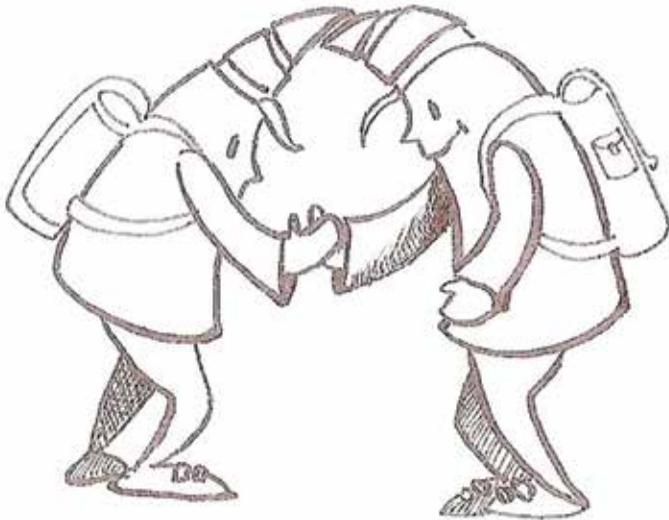


La Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales (CNRACL) procédera au renouvellement de son conseil d'administration du 1^{er} au 15 mars 2021. L'élection de ses membres aura lieu dans le cadre d'un vote par internet sur un site sécurisé ou par correspondance.

La liste électorale prenant en compte tous les retraités de la CNRACL, résidant dans notre commune et admis à la retraite au 1^{er} septembre 2020, est à disposition pour consultation à la mairie et sur notre site internet et application smartphone.

En cas d'anomalie constatée sur cette liste rendez-vous sur le site de la CNRACL www.cnrACL.retraites.fr, rubrique « Nous connaître » sous rubrique « Élections », ou téléphonez au **05 57 57 91 00** (du lundi au vendredi de 9h à 17h30).

École du Croissant



Dessin de Marc Le Faucheur

**L'histoire du judo,
Le peintre Soulage
Des jeux en anglais
C'est dans...**

L'Echo Lié du Croissant

le journal de l'école du croissant réalisé par les élèves pour leurs familles.

L'équipe enseignante est convaincue que communication rime avec pédagogie.

Et dans la rubrique « Sports » : le judo !

Tout est prétexte à apprendre, à susciter la curiosité, échanger...

Récemment, sur proposition d'un enseignant, le judo a donc été LE sujet à traiter :

- Son histoire et celle de Jigorō Kanō, son fondateur,
- Les dix premiers chiffres en japonais,
- La carte du Japon

Ainsi que le fameux dessin imaginé par Marc Le Faucheur de deux petits Pabuais en randori.

Une place importante est donnée à l'illustration. Ainsi, Marc Le Faucheur a la gentillesse de participer à l'illustration à travers un petit personnage, devenu la mascotte de l'école.

Ce journal est un support qui permet de fédérer les enseignants et les enfants du CP au CM2 autour d'un projet commun en favorisant les échanges. La proposition d'un article demande à présenter, argumenter et défendre un projet devant des enfants d'autres classes. Il suscite des débats au sein de la classe lorsque les petits rapporteurs de la classe reviennent d'un comité de rédaction.

Le journal est un formidable outil pédagogique.

Il constitue la dernière étape d'un travail de recherches et de productions écrites ou plastiques qui prennent tout leur sens : **communiquer, partager, divertir, informer...**

Le journal permet également de communiquer avec les familles à travers notamment l'édito de la directrice ou les messages de l'A.P.E.

L'équipe enseignante



L'exposition « Noir et nous »



Parcours de pêche d'exception à Milin Kerhé



Le Trieux reste une rivière emblématique des Côtes d'Armor et de Bretagne.

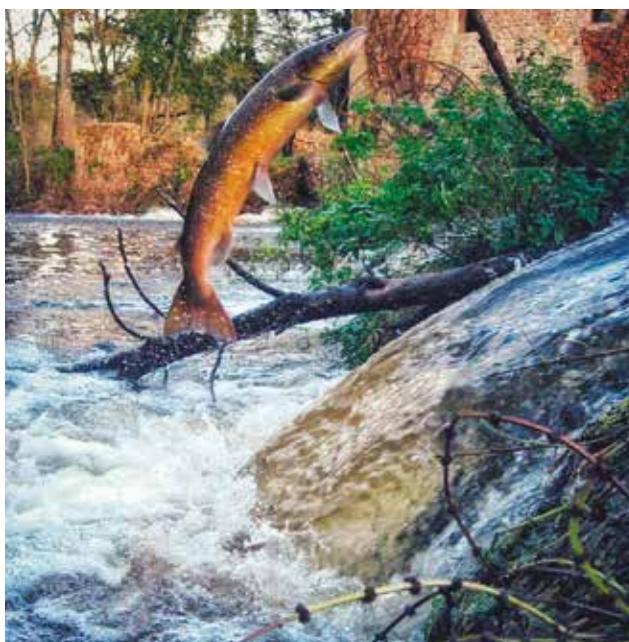
Connu pour la pêche du saumon, le Trieux dissimule également de belles populations de truites sauvages (fario) sur l'ensemble de son cours. Consciente de cet atout, la mairie de Pabu a souhaité accompagner le projet de l'association de pêche de Guingamp et de la fédération de pêche en partenariat avec Guingamp Paimpol Agglomération et le Conseil départemental, visant à valoriser la portion de rivière située entre le camping de Milin Kerhé et la Plumerie.

Au total, 2 km de parcours constitueront une vitrine de la pêche en Bretagne. Des aménagements sont déjà programmés pour accueillir dans les meilleures

conditions les pêcheurs : espace de stationnement pour les véhicules, descentes à l'eau, panneau d'information, espace pique-nique, passerelle... et une gestion piscicole prévue pour préserver ce patrimoine exceptionnel.

Un projet qui ambitionne de montrer que la pêche peut être un acteur du développement local et d'un tourisme durable.

Sébastien JUVAUX,
Chargé du Développement
FDAAPPMA 22



Photos Jonathan Low

Histoire des quartiers : la Poterie Kerhré

En 1911, le quartier de Kerhré comptait 226 habitants et 51 maisons. Si les agriculteurs étaient les plus nombreux (19 cultivateurs et 10 journaliers), les teilleurs de lin (11), les couturières (10) et les marins Terre-Neuvas étaient également bien représentés. À noter dans le recensement de 1911, la présence d'une épicière, de 3 débitants de boissons et d'un boucher tueur...

La majorité des marins Terre-Neuvas pabuais habitent alors le quartier de Kerhré.

Source : Archives départementales des Côtes d'Armor

En 1957, Monsieur Monjarret, habitant de la Poterie, créé une plumerie. Cette entreprise va comporter une unité de lavage et de séchage de plumes sur le site de Milin Sant. Les plumes, collectées dans les abattoirs, sont lavées dans de grands bassins puis séchées. Une machine, construite par les établissements Le Houerff de Ploumagoar, dotée d'une soufflerie, permet ensuite de calibrer les plumes. Celles-ci sont ensuite vendues afin de garnir oreillers, édredons et couettes. Cette entreprise va fournir du travail à de nombreux Pabuais et c'est un bel exemple du dynamisme économique de la commune dans les années 60-70.

Après-guerre, une coopérative agricole spécialisée dans l'aviculture a vu le jour, rue de la Poterie à Pabu : la Coopérative « Genêts d'or » ; elle sera reprise en 1960 par Emile Le Quéré, dont elle prendra le nom. Les œufs étaient collectés dans des élevages costarmoricains, par quatre chauffeurs, dans un rayon de 30 kilomètres autour de Pabu. L'établissement de la Poterie comportait le centre de conditionnement d'œufs (avec trois mireuses-calibreuses pour les œufs), un abattoir et un élevage de volailles. Il employait ainsi 25 personnes : un poumon économique essentiel pour Pabu !

Des années 60 aux années 80, la rue de la Poterie aura également une activité textile importante grâce à l'entreprise LVL, spécialiste des

vêtements sportswear, dont l'entrepôt était situé à l'emplacement actuel de l'entreprise Le Péron.

De nombreuses couturières, dont Madame Guillerm, permettaient à chacun d'avoir des vêtements à sa taille ! Cette entreprise sera remplacée par Maxiton, également spécialisé dans le textile.

La Poterie Libre

Insolite : les habitants de la Poterie sont des travailleurs sérieux mais aussi de joyeux drilles ! Dans les années 60, un groupe de jeunes farceurs a décidé, bien avant Coluche, de faire une fausse sécession en créant « **La Poterie Libre** » dans le seul but de s'amuser !



Fête des fleurs à La Poterie en 1975 - Collection Yves Le Quéré

“ TÉMOIGNAGE DE FRANCINE GUILLERM

Un quartier de marins Terre-Neuvas

« Mon père Jean Steunou (1879-1957) était marin Terre-Neuvas ! Il s'est engagé à l'âge de seize ou dix-sept ans, juste après l'école car il savait lire et écrire. Il embarquait à Paimpol, Saint-Servan ou Saint-Malo pour des campagnes de six à sept mois. Dans sa valise, ma mère lui préparait des bonnets, des gants, des guêtres qu'il mettait sur ses sabots. En mer, tout usait très vite. Il ne nous donnait pas beaucoup de nouvelles, si ce n'est quelques courriers expédiés des ports Terre-Neuvas.

Il a souvent vu la mort de près ! Lorsqu'il y avait de la tempête ici, ma mère pleurait. Je lui disais alors : « *Il ne fait pas le même temps là-bas !* ». J'essayais de la consoler comme je pouvais. Il n'était jamais malade et il n'avait pas le temps de l'être ! L'un de ses beaux-frères est cependant mort en mer. Ils étaient une dizaine par bateau et étaient payés en fonction de la pêche. Quand elle était bonne, c'était mieux ! (À Terre-Neuve, ils disposaient de doris, des petites embarcations armées chacune d'un patron et d'un matelot qui pêchaient à la ligne). Ils rentraient avec une manne de morue qu'il distribuait dans tout le quartier. Tout le monde avait de la morue. Il rentrait souvent à la maison de nuit et frappait à la porte en disant : « *C'est moi, c'est Jean !* ». Tout le monde se levait dans l'unique pièce dont le sol était en terre battue. Tous les enfants se levaient, c'était la fête. À terre, il travaillait dans les fermes et n'arrêtait pas. Quelquefois, le soir, on se rassemblait tous devant la cheminée et là, il nous racontait ses campagnes, ses malheurs. Jean Steunou qui avait six fils leur a toujours dit « *Ne faites pas ce que j'ai fait !* » Il décède le 14 novembre 1957 à Grâces. »



Eric Boyer, Alexandre Thos, Catherine et Michel Le Péron

Sociétés Le Péron Constructions et Le Péron Créations

Ce grand bâtiment de 2 000 m² destiné au stockage et à la fabrication d'ossatures bois est l'un des sites des sociétés de Michel et Catherine Le Péron dont le siège social est à Squiffiec. Créée en 2001, Le Péron Constructions est spécialisée dans la construction industrielle et depuis 2008, Le Péron Créations développe sur toute la Bretagne, la construction d'abris de jardin, garages et carports sur mesure.

Le Relais de la Poterie

Cet ancien corps de ferme situé au 64 rue de la Poterie, appartenait à la famille Le Cuziat, Annie et Stéphane Fourchon ont eu un « coup de cœur » sur la bâtisse et le quartier. Après une période de rénovation en respectant l'histoire du lieu, le gîte a été ouvert en août 2019. Il est ouvert toute l'année, possédant quatre chambres pour une capacité maximale de huit personnes. Les coordonnées et des photos du gîte sont disponibles sur le site Internet de la ville de Pabu (hébergement), et sur la page **Facebook « gîte Le Relais de La Poterie »**.



Témoignage d'un nouveau Pabuais de la Poterie

Robert Joseph vient de s'installer à Pabu, rue de la Poterie. Ce natif de La Réunion a été conquis par notre ville qu'il juge agréable et bien développée. Cet ambulancier de profession, papa d'une fille de 9 ans, se sent bien accueilli et déjà bien intégré dans la rue dont il apprécie le calme et la facilité d'accès. Le circuit de randonnée de Munehorre lui plaît particulièrement, ainsi que le parc animalier.

Visite de quartier du 17 octobre

Si le problème de la vitesse reste un point majeur en matière de sécurité, nous avons rencontré beaucoup de riverains qui disent de leur quartier qu'il est agréable à vivre et qu'une bonne entente règne entre ses habitants. Cependant, il faudra que les élus (municipalité et département) pensent au partage de la chaussée afin de rendre plus facile la circulation des personnes à mobilité réduite, des cyclistes et des poussettes.

Denise Thomas, adjointe à l'action sociale

Les habitants de la rue de la Poterie sont des Pabuais très engagés et soucieux de leur environnement et du bien-être de chacun. C'est ainsi qu'en 2003, une poignée de riverains a décidé de créer un groupe de réflexion et de travail sur l'aménagement de la rue. Ce groupe a réalisé de nombreux plans de la rue et imaginé des aménagements pour le bien de tous. Il a été reçu en mairie où les propositions ont pu être débattues. Cet exemple de démocratie participative a marqué les habitants de la Poterie et a renforcé leur solidarité. Aujourd'hui encore, ils se disent prêts à améliorer la sécurité de la rue.





Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées



1. Qu'est-ce le P.D.I.P.R. et à quoi sert-il ?

Le Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées (P.D.I.P.R.) est le recensement des itinéraires de randonnée pédestre, équestre et VTT, un outil de gestion de la promenade et de la randonnée en constante évolution.

Il est établi par le Département en collaboration avec les associations locales, collectivités et acteurs de la randonnée. L'élaboration du P.D.I.P.R. a pour objectifs principaux de favoriser la découverte des sites naturels et des paysages ruraux par la pratique de la randonnée, de garantir la continuité des itinéraires de randonnée et de préserver les chemins ruraux.

2. Comment inscrire un itinéraire au P.D.I.P.R. ?

L'inscription au P.D.I.P.R. des sentiers de randonnée se fait désormais par itinéraire.

Le tracé répertorié est un itinéraire pédestre, équestre ou VTT, opérationnel : balisé, entretenu et promu, éventuellement.

Un itinéraire pourra concerner plusieurs communes. Lors de la création d'un itinéraire, la structure qui porte le projet définit le tracé en concertation avec les acteurs locaux et départementaux.

Conformément au schéma départemental de la randonnée, cette structure sera identifiée comme le maître d'ouvrage de l'itinéraire. Elle définira également les modalités de balisage et d'entretien, et s'assurera de la signature des conventions de passage en propriété privée.

3. Le P.D.I.P.R. un outil pour la randonnée

Randonnée pédestre : 8^e position dans le top des loisirs préférés des Français. 18 millions de personnes adeptes de la marche sous différentes formes en France, 100 000 cavaliers randonneurs identifiés par la Fédération Française d'Équitation.

VTT : 5^e position des sports pratiqués par les Français de plus de 40 ans, 8^e position pour les moins de 40 ans. Les Côtes d'Armor, terre de randonnée avec plus de 9 800 km de sentiers :

À pied, plus de **500 circuits PR** (Promenades et Randonnées) créés pour les marcheurs, **1 500 km de GR et GRP**.

À cheval, **3 000 km** d'itinéraires équestres et plus de 30 boucles destinées aux cavaliers.

Un itinéraire régional, l'Equibreizh

À vélo, 5 stations VTT et **140 circuits** VTT répertoriés.

4. À quoi s'engage la commune ?

Le maire et lui seul, exerce le pouvoir de police sur son territoire, il doit notamment s'assurer de la sécurité de ceux qui empruntent les sentiers.

En inscrivant un chemin rural au P.D.I.P.R., on lui affecte un usage public.

La commune s'engage à conserver et préserver les chemins ruraux inscrits au P.D.I.P.R. devenus de ce fait, inaliénables.

Sur notre commune, nous avons quatre circuits :

Le chemin des lavoirs, 2,5 km - 0h40 - moyen - Départ devant l'aire de loisirs du bourg.

Le chemin de Munehorre, 2,6 km - 0h40 - facile - Départ : rue de la Poterie.

Le circuit du Trieux, 7,3 km - 2h - moyen - Départ place du bourg.

Le circuit du Restmeur, 4,2 km - 1h - facile - Départ place du bourg.

Bonne balade à tous !

*Bernard Henry
Adjoint à la vie associative et sportive*

Les oiseaux de nos jardins

Entretien avec Yoan Raoul, photographe professionnel à la tête du Studio « le grain de lumière » à Guingamp et Yvon Geffroy, photographe amateur.



Ces deux passionnés de photographie et d'ornithologie ont exposé, à la mairie en septembre dernier, une quarantaine de clichés « d'oiseaux en liberté ». Ils nous ont permis de découvrir leur univers.

Dans la continuité de leur exposition, ils nous prodiguent quelques conseils pour observer ce qui se passe dans nos jardins et nous informent sur les bons gestes à adopter.



© Yoan Raoul

Gros bec

Pabu Infos : Quelles astuces donneriez-vous aux Pabuais pour les aider à observer les oiseaux dans leur jardin ?

Yvon : Et bien déjà, leur dire qu'on n'a pas besoin d'avoir du matériel performant. Un simple petit appareil photo peut suffire, pour faire de belles photos. L'essentiel, c'est d'être là, au bon moment. C'est-à-dire qu'il va falloir se cacher un peu, patienter et le moment arrivera où la photo sera prise.

L'été, c'est la période la plus calme. Le printemps, par contre, là, ça bouge beaucoup ! Et puis il y a également l'hiver, les oiseaux ont besoin de se nourrir, de boire et ils reviennent dans les jardins.

Pabu Infos : Justement, au niveau nourrissage, faut-il leur donner systématiquement à manger ?

Yvon : Alors oui, mais il ne faut pas leur donner n'importe quoi ! Par exemple, il faut éviter les miettes de pain, ce n'est pas bon ! Le pain va gonfler dans l'estomac et l'oiseau peut mourir. Il faut un dosage quotidien et de l'eau.

Les gens n'y pensent pas, mais l'eau est vitale, même l'hiver, car s'il gèle, ils ne savent pas où aller la chercher. Alors de l'eau, de l'eau et de l'eau !

Pabu Infos : Yoan, est-ce que tu veux rajouter quelque chose ?

Yoan : Il faut faire très attention au nourrissage. Il ne peut pas se faire n'importe quand. On sait qu'au-dessus de 7 degrés, les maladies, les bactéries se propagent. Il peut donc y avoir de grosses hécatombes. Avec les oiseaux des jardins, on a eu des épidémies sur les verdiers. Dans certaines mangeoires, des verdiers étaient en train de mourir parce qu'il y a eu un nourrissage. Les oiseaux se concentrent, font leurs excréments à l'endroit où ils mangent. Ils vont patauger dedans et se transmettre les bactéries par les pattes. C'est pour cela, que le nourrissage des oiseaux est vraiment à prendre avec des pincettes.



© Yoan Raoul

Verdier

Nous ne sommes pas dans une région où il y a des températures extrêmement négatives, sur une longue période. En général les oiseaux peuvent très bien se débrouiller, sans qu'on les nourrisse, mais il est vrai que d'un point de vue pédagogique, c'est très sympa d'avoir des oiseaux qui viennent dans la mangeoire. On peut les voir, les observer, les montrer aux enfants. C'est très positif, mais ce sont vraiment des pratiques auxquelles il faut faire très attention.

En été, au printemps et en automne, le nourrissage est à bannir. La seule période à laquelle, il faut les nourrir, c'est en hiver, lorsque les températures sont négatives sur une longue période.

Propos recueillis par Soizic Thos, Responsable de la communication



Une vidéo de 3 minutes sur l'exposition de Yoan Raoul et d'Yvon Geffroy est également disponible sur le site Internet et l'application smartphone de Pabu



Du côté de la médiathèque

Des ressources numériques à votre disposition :

La **bibliothèque des Côtes-d'Armor** vous propose de bénéficier et d'utiliser gratuitement des ressources numériques en ligne depuis chez vous. Pour cela, rendez-vous sur cette page <http://bca.cotesdarmor.fr/Default/Default/register.aspx> puis, vous complétez un formulaire **en choisissant un identifiant et un mot de passe avec au minimum 8 caractères** (avec au moins un chiffre et une majuscule) puis vous précisez la **bibliothèque de rattachement ici « Pabu »**. Lorsque votre inscription est validée, vous recevez un courriel. Enfin, vous avez ensuite accès à des livres numériques, de la musique, des films, de la presse en ligne ainsi que de l'auto formation.

Si vous rencontrez un problème d'utilisation nous restons à vos côtés, pour vous apporter l'aide nécessaire.



Mise en place du « cliquer collecter »

N'hésitez pas à nous contacter au **02 96 40 01 10** ou par mail : bibliotheque@pabu.bzh pour prendre rendez-vous et choisir des ouvrages qui vous intéressent. Catalogue en ligne : <https://pabu-pom.c3rb.org>



Suivez votre médiathèque sur Instagram !

L'actualité de votre médiathèque : nouvelles acquisitions, présentation des coups de cœur, évènements... En téléchargeant gratuitement l'application Instagram sur l'App Store ou Google Play, ensuite **recherchez en scannant le code QR** ou en recherchant par [@mediathequedepabu](https://www.instagram.com/mediathequedepabu).



Le livre coup de cœur du moment

Si vous avez lu « **Les piliers de la terre** » vous aimerez le dernier roman historique de Ken Follett « **Le crépuscule de l'aube** ».

En l'an 997, le destin de trois personnages vont s'entrecroiser sur fond de guerre contre les Gallois et attaque de Vikings : **Edgar** le bâtisseur de bateaux ; **Ragna**, la Normande qui épouse l'Ealdorman (préfet) de Shiring : Wilwulf et **Aldred**, le moine qui souhaite transformer son abbaye en lieu d'érudition.

Intrigues, guerre & jeux, pouvoir, amour sont les ingrédients qui composent cet ouvrage. Malgré quelques 800 pages, on se laisse embarquer. Un beau moment d'évasion.



L'actualité de votre commune sur le site Internet et l'application smartphone

Vous y trouverez l'actualité, l'agenda, la médiathèque, les démarches administratives, le bulletin municipal, un annuaire et des reportages vidéo. En ligne actuellement :

- La cérémonie du 11 novembre
- L'interview de Yoan Raoul et Yvon Geffroy, les deux photographes passionnés d'ornithologie qui ont exposé leurs photos à la mairie de Pabu durant le mois de septembre
- Une expo virtuelle de peintres pabuais. Quatre univers, quatre coups de pinceaux...

PRATIQUE

Chaque lecteur peut emprunter 3 livres, 2 revues, 2 CD et 2 DVD, pour une durée de 3 semaines pour les livres et 2 semaines pour les CD et DVD.

- Abonnement gratuit pour les enfants de -12ans domiciliés ou scolarisés à Pabu
- Abonnement familial : 15 €
- Abonnement individuel : 9 €

Télécharger l'application

Smartphone Android : rendez-vous sur l'application « Google Play », taper « Pabu » dans la recherche et installer.

Smartphone Apple : rendez-vous sur l'application « App Store », taper « Pabu » dans la recherche et installer.

Comité local de la FNACA

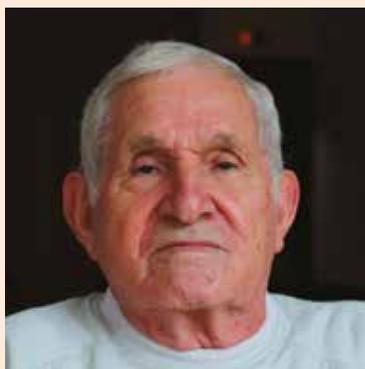


11 novembre

Sans public et dans le respect des règles sanitaires, Pierre Salliou, maire, quelques élus, Joseph Le Gall, président de la FNACA et Louis Danno, représentant l'UFAC ont tenu le 11 novembre à honorer toutes celles et tous ceux qui ont souffert, sont morts et ont combattu pour garantir aujourd'hui notre liberté.

Lors de cette cérémonie, Yves Tréhiou a été décoré de la Croix du Combattant.

TÉMOIGNAGE DE YVES TRÉHIOU



“ Je suis né au Maroc mais de parents pabuais. À dix-huit ans, je me suis engagé volontaire dans l'armée de terre pour suivre les traces de mon père qui avait fait carrière dans l'armée.

J'ai donc été incorporé le 1^{er} septembre 1961 à Montélimar où j'ai été formé au métier de dépanneur en téléphonie puis je suis parti durant quatre mois en stage au Mont Valérien. Ce fut une période difficile car nous devions monter la garde dans un contexte de violence et de menaces de la part de l'O.A.S.

De retour à Montélimar, j'encadrai les jeunes recrues du contingent durant leurs classes. En juillet 1962, sur l'ordre de mon commandant, j'ai rejoint le contingent qui partait pour l'Algérie.

Nous avons débarqué à Alger puis j'ai été transféré à Tizi Ouzou en Haute-Kabylie où j'ai été affecté dans un atelier de dépannage du matériel de transmission. Mon lieutenant s'est rapidement étonné que je ne sois pas sergent, aussi il m'a nommé caporal-chef au mois d'octobre et sergent le 1^{er} janvier 1963.

La guerre était finie mais la tension persistait notamment au niveau des pieds-noirs car ils nous voyaient d'un mauvais œil. Nous avons commencé le démantèlement du quartier général de Tizi Ouzou, démonté le matériel militaire puis je suis revenu près d'Alger à côté de Sirroco, dans un centre de commandement où je m'occupais d'un standard téléphonique et du dépannage de toutes les lignes qui étaient reliées à ce standard.

Pabu Infos : Le climat était-il tendu ?

Yves : Pas à la fin, nous n'avons pas eu de moments difficiles avec les Algériens car nous avons peu de relations avec eux. J'ai quitté l'Algérie le 13 août 1963 et le 1^{er} septembre j'étais libéré.

Pabu Infos : Que vous racontaient les anciens militaires ?

Yves : Beaucoup étaient rentrés chez eux mais ceux qui avaient vécu les hostilités nous racontaient les nombreux accrochages qu'ils avaient vécus dans la montagne lorsqu'ils étaient dans des postes avancés. Les officiers et sous-officiers toujours présents étaient bien soulagés car ils avaient pas mal souffert.

Pabu Infos : Durant longtemps, on a peu parlé de l'Algérie, quelles en sont les raisons ?

Yves : Il faut reconnaître que les anciens combattants n'en ont pas parlé. Chacun a vécu sa propre expérience et chacun a vécu certaines choses qui ne sont pas racontables. Finalement, on a mis ça sous une chappe de plomb.

Pabu Infos : Et aujourd'hui que retirez-vous de cette période ?

Yves : Pour moi, c'est un immense gâchis ! ”

Amicale laïque



Le contexte sanitaire perdure, le conseil d'administration et tous les bénévoles de l'amicale laïque, vous renouvellent leur soutien. En prenant soin de vous, vous contribuerez non seulement à votre bien-être mais vous serez aussi plus attentif et à l'écoute des autres.

Malgré les problèmes sanitaires, nous avons pu tenir notre Assemblée Générale le 24 octobre 2020 avec une quarantaine d'adhérents.



Le bilan 2019/2020, présenté par le président et la trésorière fait ressortir un bilan positif : hausse des effectifs de 8 %, soit un total de 225 adhérents répartis sur les neuf sections culturelles et sportives (gym, rando, encadrement, arts plastiques, cyclo, yoga, art floral, Id'Récup et aide aux devoirs) et un bilan financier sain avec un excédent de 2 053,00 €.

En ce qui concerne cette nouvelle rentrée 2020/2021, Dominique Béchet annonce la création d'une nouvelle activité couture « de fil en aiguille » qui a démarré en septembre. Il constate une tendance « provisoire » à la baisse de l'effectif d'environ 12 %. Malgré un effort de tarification, il faudra prévoir un manque à gagner de 3 000,00 € pour les inscriptions. Des places restent disponibles dans les sections gymnastique, encadrement et arts plastiques.



Dominique Béchet, a remercié la municipalité pour l'accord de tenue de cette 37^e assemblée, la subvention versée et le prêt gracieux des salles pour les différentes activités et manifestations annuelles.

Il a également annoncé une démission au sein du conseil d'administration (déménagement) ainsi qu'une nouvelle entrée, Isabelle Cordier. L'élection du nouveau conseil d'administration se fera dès que possible.

MM. Salliou et Henry, maire et adjoint aux associations ont réitéré le soutien de la municipalité envers l'association et constaté les efforts fournis par les bénévoles de l'Amicale laïque pour maintenir les activités malgré les problèmes sanitaires et le climat anxieux.

Avant de clore cette assemblée, Dominique Béchet souhaite que l'avenir, tant sur le plan sanitaire qu'au niveau de la poursuite des activités, puisse retrouver un climat confiant et serein.

Comme chaque année, l'amicale laïque participera au Téléthon du 5 décembre par le biais des sections Cyclo, rando et les sections Id'Récup et couture mettront en vente à la bibliothèque des objets recyclés.

Au seuil de cette nouvelle année, le président et le conseil d'administration, vous souhaitent une bonne et heureuse année et surtout prenez soin de vous.

La secrétaire, M. Irand



DATES DES DIFFÉRENTES MANIFESTATIONS PRÉVUES

À ce jour, il est difficile de prévoir les futures manifestations mais nous espérons pouvoir réaliser : un bal en février, un salon des créateurs en avril et l'exposition (déjà prévue en 2020) les 5-6-7 juin.

Vous pouvez également consulter notre site www.amicalelaikedepabu.fr, il est régulièrement mis à jour.

Rando Pabu



Photo : Yves Morice

À Rando Pabu, la reprise s'est effectuée en respectant le plan de déconfinement à partir des communiqués de la FFR. La rando du mardi sur Buguelès (photo ci-dessus), organisée par Maurice et Michel a permis à plus de 40 randonneurs de se retrouver.

Après la traditionnelle « rando châtaignes » du dimanche, organisée sur Saint-Laurent au Palacret par Michel et Didier, nous avons encore dû suspendre nos sorties.

Le contexte actuel fait que depuis mars dernier, la moitié des adhérents n'aura pas eu l'occasion de se revoir. Néanmoins, malgré toutes ces difficultés, ne nous laissons pas abattre face aux événements que nous subissons. La solidarité, l'amitié et le plaisir de se retrouver sont la raison d'être de notre Association.

Nous attendons avec impatience et espoir des jours meilleurs !

*Le Président
Daniel Chaussec*



Club des Ajoncs d'or

Chers adhérents et amis,

À nouveau, la virulence de ce covid amène le gouvernement à prendre des décisions de confinement pour au moins 4 semaines, voir plus. Vous l'avez bien compris, la reprise n'est pas pour tout de suite. Nous avons bien compris vos attentes et frustrations face à nos décisions de ne pas reprendre les activités du club.

La situation à ce jour, montre que nous avons eu raison de ne pas prendre de risques inutiles.

Il nous reste à souhaiter que la sagesse et la discipline de tous permettent de préparer les fêtes de fin d'année avec plus de sérénité.

En attendant des jours meilleurs, prenez soin de vous, de vos proches et gardez le moral.

*La présidente
Chantal Poulouin*

Calendrier des manifestations 2021

(sous réserve des conditions sanitaires)

Jeudi 7 janvier	Partage de la galette des rois
Jeudi 21 janvier	Assemblée générale du club
Lundi 1^{er} février	Concours de belote ouvert à tous
Jeudi 4 février	Club des Ajoncs d'or
Dimanche 14 février	Bal avec Bernard Méhu
Jeudi 18 février	Club
Jeudi 4 mars	Club
Jeudi 18 mars	Club. Concours qualificatif de belote en vue du concours cantonal
Jeudi 1^{er} avril	Club
Jeudi 15 avril	Club
Dimanche 25 avril	Bal du club
Jeudi 29 avril	Fêtes des octogénaires
Jeudi 6 mai	Club
Jeudi 20 mai	Club
Jeudi 3 juin	Club
Jeudi 10 juin	Club
Jeudi 24 juin	Buffet campagnard
Dimanche 27 juin	Bal avec J-Pierre Rault

Accédez à l'emploi public local



Vous souhaitez travailler en mairie, communauté de communes...

Le Centre de Gestion des Côtes d'Armor et l'université Rennes 2 vous proposent de suivre une licence

professionnelle en alternance. Elle est accessible aux étudiants après un bac + 2, mais aussi aux personnes en reconversion professionnelle ou souhaitant donner un nouveau tournant à leur carrière.

Cette licence est déclinée en deux parcours : technique (à Saint-Brieuc) et administratif (à Rennes).

LES DÉBOUCHÉS :

- Postes de secrétaire de mairie, responsable de service RH, urbanisme ou finances
- Postes de responsable de service technique (espaces verts, bâtiment, voirie...).

La licence valide un niveau bac + 3 et prépare aux concours de la fonction publique territoriale. Plus de 70% des étudiants reçus trouvent un emploi dans les 6 mois !

Pour plus d'informations, vous pouvez rencontrer le référent du CDG 22 le 20 janvier 2021 : rencontre à la cité des métiers : 18h/20h et en attente date : portes ouvertes au campus Mazier à Saint-Brieuc, Forum de l'emploi et de la formation au Palais des congrès à Saint-Brieuc.

Mais aussi, consulter les informations sur le site du CDG 22 www.cdg22.fr ou celui de l'université Rennes 2 : www.univ-rennes2.fr/formation/inscriptions-candidatures/licence-professionnelle

Contact : Arnaud Gouriou, chargé des relations avec l'université au CDG 22.
arnaud.gouriou@cdg22.fr
 02 96 60 86 12

Expression de la minorité

De l'espoir et de l'optimisme

Alors que nous tournons la page d'une année particulièrement exceptionnelle, les inquiétudes demeurent sur le plan sanitaire, mais également sur les plans économique et social.

Parce que l'espoir et l'optimisme doivent nous guider en ces temps troublés, nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 2021.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, nous apprenons la victoire de Joe Biden et de Kamala Harris à l'élection présidentielle américaine. Cette victoire est synonyme d'espoir pour les Etats-Unis, mais également pour le monde entier. Les électrices et les électeurs ont exprimé un choix clair : rompre avec l'outrance pour retrouver de la cohésion. Leurs voix ont ainsi compté : c'est cela la démocratie.

La démocratie ne peut s'exercer qu'à la condition que les libertés individuelles soient garanties, en particulier la liberté d'expression à laquelle nous sommes profondément attaché(e)s.

À notre échelle, cette liberté d'expression s'illustre à travers cet espace qui nous est dédié dans le bulletin municipal par la législation. « Sans la liberté de blâmer, il n'est point d'éloge flatteur » a écrit Beaumarchais. Dans un esprit constructif, nous en faisons donc usage pour saluer les initiatives allant dans le bon sens, tout en portant un regard critique sur les actions menées.

À propos de libertés, certain(e)s ont pu considérer qu'elles furent remises en cause à travers les mesures prises pour lutter contre l'épidémie de Covid-19, qu'il s'agisse du port obligatoire du masque, ou de l'instauration des couvre-feux et du confinement. Ces mesures ont pourtant permis de freiner la propagation du virus. Même si nous nous sentons entravé(e)s dans nos mouvements, que nous ne pouvons voir nos familles, nos amis, il est de notre responsabilité de suivre les recommandations afin de nous protéger et de protéger les autres.

L'annonce d'un vaccin pour cette année nous permet de voir l'avenir avec un peu plus d'optimisme, même si nous devons faire preuve de patience.

Nous profitons de cette occasion pour renouveler notre soutien au personnel soignant, sans oublier celles et ceux qui ne sont pas épargné(e)s par cette crise sanitaire, en particulier nos commerçants et artisans. Faisons preuve de solidarité à l'égard des personnes malades, vulnérables ou isolées.

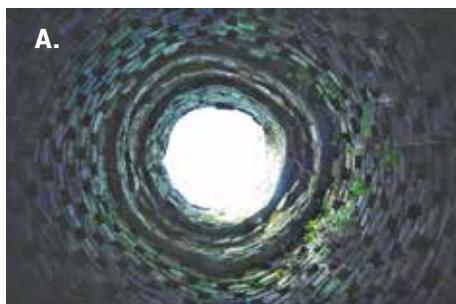
Tenons bon et ayons confiance en l'avenir.

Le groupe « Energies citoyennes pour Pabu »
 Guillaume LOUIS - Christine BECHET -
 Pierrick GALARDON - Aurore BRIAND

Contact :
 Mail : minorite.pabu@gmail.com
 Site internet : www.energies-citoyennes-pabu.fr
 Facebook : Energies citoyennes pour Pabu

Mots croisés

Un peu d'amusement!

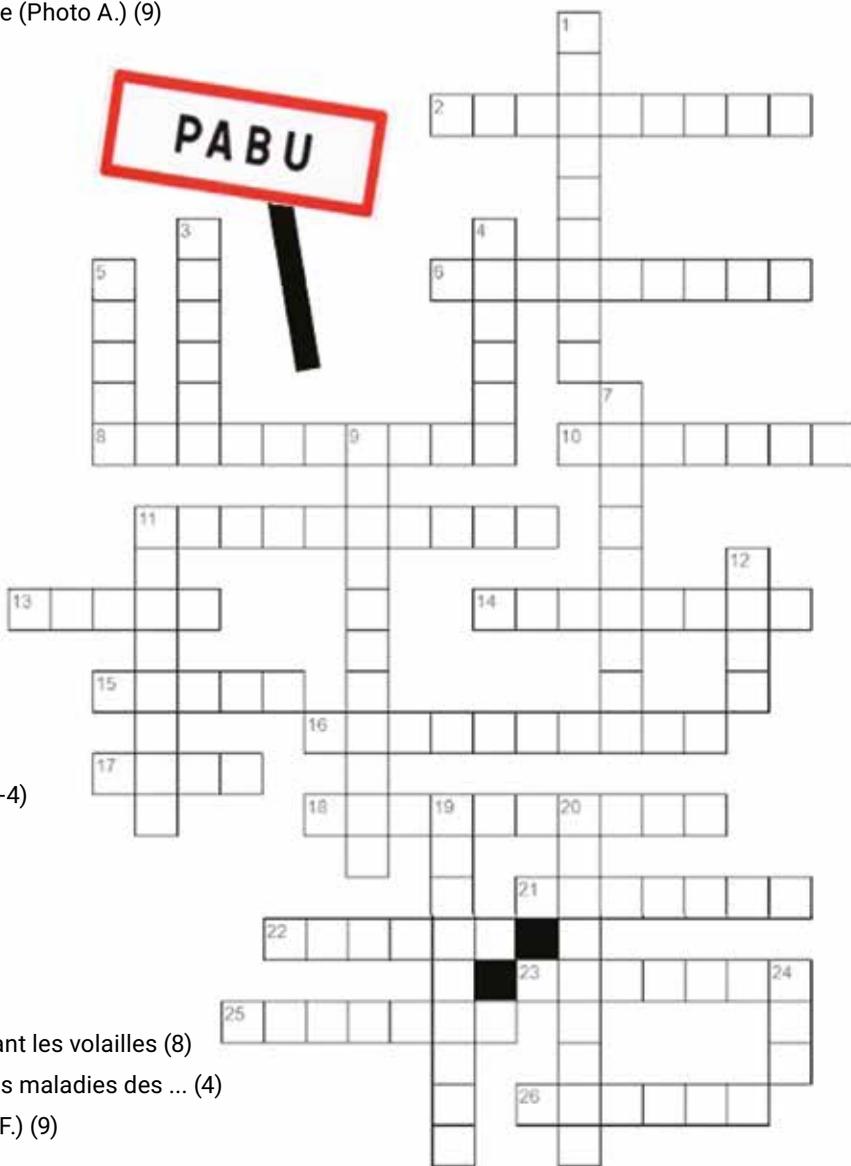


HORIZONTALE

2. Viennoiserie/ Quartier (9)
6. Ancien abri animalier au manoir de Muneborre (Photo A.) (9)
8. Stade (4,6)
10. Saint Patron de Pabu (7)
11. Longtemps dans l'ancienne paroisse de cette commune(10)
13. Ruisseau du côté est de Pabu (5)
14. Métier de pauvre, ici fait (Photo B.)
15. Ancien lieu de potiers (5)
16. Commune voisin au nord-ouest de Pabu (10)
17. Nombre de communes voisines de Pabu (4)
18. Voie entre rue de l'Armor et 'La Rocade' (6-4)
21. Structure en pierre à la frontière sud de la commune (photo C.) (7)
22. Lieu de l'Akademi (6)
23. Moulin disparu du manoir toujours présent (Photo D.) (7)
25. Plus gros employeur du territoire (7)
26. Parc d'expositions(6)

VERTICALE

1. Festival de danse démarré à Pabu en 1848 (5-4)
3. Ancien teillage (Photo E.) (6)
4. Fabricant de vêtements depuis 1922 (6)
5. Trois Frères morts pour la France (5)
7. Ancienne Seigneurie de haute justice (9)
9. Manoir, lieu d'une ferme bio aujourd'hui (5-6)
11. Industrie a Milin Zant (1960s et 70s), impliquant les volailles (8)
12. Fontaine de Saint Loup, connue pour guérir les maladies des ... (4)
19. Ancien Château, aujourd'hui un Lycée (photo F.) (9)
20. Peintre (1937-2020) (2-7)
24. Plantes trempées dans les routoirs au terrain du Restmeur(3)



DEVIS GRATUIT neuf & rénovation



GREGORY DUBOIS

COUVERTURE • BARDAGE • ISOLATION
POSE VELUX • DÉMOUSSAGE TOITURE • ÉTANCHÉITÉ

7 hent ar Mor greg.dubois@orange.fr
22200 POMMERIT LE VICOMTE 02 96 21 90 16

PORTES OUVERTES

Vendredi 5 février : 16 h - 19 h
Samedi 20 mars : 9 h - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h
Vendredi 21 mai : 16 h - 19 h

RENTREE 2021

Formations en apprentissage proposées

- > BAC PRO TCVA - Technicien Conseil Vente en Alimentation
- > BTS DATR - Développement et Animation des Territoires Ruraux

> 4^e et 3^e Découverte des métiers

> Filière Services :
- CAP Services Aux Personnes et Vente en Espace Rural - SAPVER
- BAC PRO Services Aux Personnes et Aux Territoires - SAPAT

> Filière Commerce :
- BAC PRO Technicien Conseil Vente en Alimentation

inscriptions
ouvertes

www.lycee-durestmeur.com Runevarec - 22200 PABU
02 96 43 70 71

MOTOCULTURE
du Trieux
PLOUHA

Votre spécialiste du robot de tonte



02 96 20 20 11

motoculture-dutrieux@wanadoo.fr

Une équipe de proximité
à votre service

QUALITÉ INFORMATIQUE

- Réseaux • Formation
- Internet • SAV toutes marques
- Téléphonie • Logiciel de gestion
- Matériels • Câblage

GUINGAMP - ST BRIEUC
Tél. 02 96 40 16 10 www.qualite-info.fr

FROM'ÉPI FRUITS

FROMAGERIE ÉPICERIE FINE PRIMEUR

5 avenue, du Goëlo
ZI de Bellevue
22970 PLOUMAGOAR

02 96 44 00 84 fromepifruits@hotmail.fr

LA COMMUNICATION AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS

EdiPublic®

- LOGOS
- PLAQUETTES
- BROCHURES
- DÉPLIANTS
- CARTES COMMERCIALES
- STANDS
- AFFICHES PETIT ET GRAND FORMAT...

Un rapport qualité/prix imbattable

Notre studio de création réalise vos travaux d'imprimerie

De la création à la réalisation finale : **UN SEUL INTERLOCUTEUR**

Plusieurs agences en France

SIÈGE SOCIAL - Groupe IB MÉDIAS
86360 CHASSENEUIL-DU-POITOU (face au Futuroscope)
05 49 01 44 11 // www.edipublic.com

Ets ROLLAND
POMPES FUNEBRES

Permanence téléphonique
717 24724

ORGANISATION COMPLÈTE D'OBSÈQUES
Contrats obsèques - Devis - Transport de corps toutes distances

MARBRERIE FUNÉRAIRE
Tous travaux de cimetière - Caveaux - Monuments - Gravures - Nettoyage

Siège social Chambres funéraires - Salons
Magasin d'articles funéraires & monuments 10 rue Auguste Pavie - 22200 GUINGAMP
46 rue de l'Armor (derrière la mairie, au coin du jardin public)
22200 PABU (Rd point face à l'hôpital)

02 96 44 02 50 • Fax : 02 96 44 17 77
etsrolland@orange.fr • prolland.fr